

Monsieur le Maire,

Votre décision de clore le dernier conseil municipal juste après votre dernière intervention ne nous a pas laissé d'espace pour y répondre.

Je ne reviendrai pas ce soir sur l'inventaire disparate des manquements que vous nous reprochez, Jean-Noël Despoq a eu tout le loisir d'en démontrer, point par point, les approximations et contre-vérités...

Mais, personnellement pris à partie, j'entends bien ce soir, dans cette même salle du conseil, vous faire connaître mon sentiment.

Je vais opérer, si vous me le permettez, un petit détour par votre 1ère intervention.

Vous y déploriez, à juste titre, les *"mots visant directement la personne et non les fonctions"* ainsi que les *"moqueries mal dissimulées"*... Je vous invite à regarder attentivement l'expression de certains de vos conseillers et adjoints lorsque les conseillers de la minorité s'expriment. Je vous suggère également de vous remémorer les expressions d'impatience sarcastique qui régulièrement vous échappent lorsque nous sollicitons la parole pour une intervention. Et je n'ose ici évoquer les commentaires "chuchotés à voix haute" par vos soutiens dans le public, commentaires qu'il serait malaisé de qualifier de respectueux.

Il faut dire que le ton général des débats avait très tôt été donné: au soir même de votre élection, vous aviez, Monsieur le Maire, fait preuve d'une courtoisie toute républicaine envers notre ancienne première adjointe...

Mais je prends bonne note qu'à compter de ce jour, de tels agissements ne seront plus tolérés...

Ce que j'entends souligner ici, c'est que je me sens très à l'aise sur ce sujet: si mes interventions depuis le début de ce mandat ont souvent été critiques, cette même critique a porté exclusivement sur les choix politiques effectués sous votre autorité, jamais sur les individus.

En revanche, lorsque je vous entends m'interpeller de la sorte: *"Quant aux associations, votre intervention M. Malet en dit long sur votre position, vous qui avez été si actif et si disponible pour apporter la main aux différentes actions associatives"* j'ai un peu de difficulté à y déceler autre chose qu'une attaque personnelle... Ce ne sont pas là mes choix politiques que vous contestez mais bien mon manque d'implication supposée. Ce n'est pas le bien fondé des décisions que nous avons pris pour accompagner les associations tout au long du mandat qui vous pose problème, mais le fait que l'on ne m'ait pas vu à chaque fois, actif et disponible, sur la photo...

C'est donc sur cette mise en cause personnelle que j'entends vous répondre maintenant.

C'est justement pour éviter tout risque d'être suspecté d' *"intérêt électoral avec un clientélisme fort"*, de «copinage» voire d'«entrisme» diraient certains, que j'ai tout au long de mon mandat, maintenu une distance respectueuse et veillé à ne pas entretenir de confusion entre le rôle d'adjoint en charge de la vie associative et celui de bénévole. L'activité, l'investissement du bénévole, s'inscrivent dans la durée et s'enracinent dans le quotidien. Ils ne se limitent pas aux actions visibles les jours de manifestations. De surcroît, si le bénévole ne saurait, par définition, être soupçonné d'attendre un quelconque bénéfice en contrepartie de son investissement, il n'en est bien évidemment pas de même pour l' élu.

Ce sont des raisons similaires qui m'ont conduit à éviter une trop forte exposition dans la presse...

Ai-je pour autant été inactif? Je ne le crois pas.

Une participation assidue aux assemblées générales des associations; une présence régulière et non invasive lors de leurs manifestations publiques; la mise en place d'événements tels que «Les Associatives»; des réunions fréquentes avec les responsables associatifs et les services municipaux sur des questions de locaux, d'équipements, d'appui administratif; ... le travail mené sur les critères de subventions;... la création au 44 grande rue d'un espace pour la promotion de leurs actions; ... tout cela à bien rempli mon emploi du temps (comme d'ailleurs celui de l'ensemble de l'équipe municipale car je n'étais, bien évidemment, pas seul à intervenir sur ces dossiers).

Je conclurai en m'accordant avec le final de votre intervention: *« nous ne partageons pas la même vision pour la commune de Saint-Marcel ».*

Et, assurément, pas la même vision de la place et du rôle de l' élu...

Je vous remercie, Monsieur le Maire, de votre attention.

Fabrice Malet